



Pourquoi les femmes renoncent-elles à aller voir le gynéco

Par Kheira Bettayeb Le 16 mai 2022 à 16h47

Selon une enquête récente, près d'une femme sur 3 a déjà renoncé à une consultation ou un soin gynécologique. Pourquoi ? Quels sont les risques ? Comment y remédier ? Réponses.

QUE DIT EXACTEMENT CETTE RÉCENTE ENQUÊTE ?

Réalisée auprès de plus de 1 000 femmes âgées de 18 ans et plus, interrogées en ligne par l'institut de sondage Ifop pour le compte de la plateforme de téléconsultation Qare, cette enquête a révélé que 57 % des interrogées, soit près de 1 femme sur 3, ont déjà renoncé à une consultation ou à un soin gynécologique. Dans le détail, 1 femme sur 10 (12 %) s'est déjà retrouvée dans cette situation « de nombreuses fois ». Et 1 sur 3 (28 %) n'a pas vu de gynécologue depuis plus de 1 an ; 2 sur 10 (21 %), depuis plus de 3 ans ; et 1 sur 10 (10 %), jamais. Sont principalement touchées les femmes âgées de 25 à 49 ans, agricultrices, artisanes, commerçantes, cadres, professions libérale et employées, et les mères, avec au moins 1 enfant.

QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE ?

La difficulté à obtenir un rendez-vous ! Lors de l'enquête Ifop/Qare, ce motif a été donné par pas moins de 36 % des sondées. Et pour cause : « *Il y a de moins en moins de gynécologues en France* », indique la Dre Joëlle Belaisch-Allart, gynécologue obstétricienne. Selon le Conseil national de l'Ordre des médecins, entre 2010 et 2021, le nombre de gynécologues médicaux a dégringolé de... 56 % !

Cette chute s'explique notamment par le fait qu' « *entre 1987 et 2003, le gouvernement a supprimé la spécialité "gynécologie médicale" de l'enseignement universitaire... avant de la rétablir à la demande de nombreuses femmes qui ont signé une pétition en ce sens* », précise Isabelle Héron, gynécologue.

QUELS SONT LES AUTRES MOTIFS INVOQUÉS ?

Ils sont plus propres aux patientes elles-mêmes... Ainsi, la deuxième raison la plus citée lors de l'enquête Ifop/Qare (32 %) est **le fait de ne pas avoir le temps** "entre les différentes charges professionnelles et familiales" qui, trop importantes, empêchent de s'occuper de sa santé gynécologique. La troisième raison évoquée n'est autre que le fait de ne pas se sentir « à l'aise avec [son] corps » et notamment avec l'idée de se montrer nue devant un inconnu (20 %).

Enfin, 8 % des sondées ont rapporté avoir « peur d'aborder certaines questions intimes. » Effectivement, « *comme l'examen gynécologique concerne les parties génitales et convoque la sexualité, il peut être perçu comme intrusif* », développe la psychologue Émilie Lucazeau.

Une autre explication possible - non citée lors de l'étude Ifop/Qare - touche aux violences gynécologiques et obstétricales. Lesquelles sont définies par le Haut Conseil à l'égalité (HCE) comme des « actes sexistes » exercés par des soignants à l'encontre des patientes : non prise en compte de la gêne de celles-ci, jugements sur leur sexualité ou leur tenue, agression sexuelle, etc. Mises en lumière en 2014 par de nombreux témoignages de femmes, « ces pratiques malheureuses - dues à une faible minorité de soignants - ont effectivement pu contribuer à détourner certaines femmes des cabinets de gynécologie », reconnaît la Dre Belaisch-Allart. Enfin, une autre cause possible concerne la peur de la maladie : « L'évitement d'un suivi médical peut être une tentative d'échapper à des pensées angoissantes relatives à la maladie et la mort », explique la psychologue Sophie Gellman.

QUELS SONT LES RISQUES ?

« Le fait de ne pas avoir un suivi gynécologique régulier prive du diagnostic et du traitement de diverses maladies de l'appareil génital féminin et du sein, potentiellement mortelles (infections sexuellement transmissibles, cancers du col de l'utérus et du sein...), de la prise en charge d'une éventuelle stérilité, d'une contraception adaptée, de la surveillance d'une grossesse et du traitement des symptômes de la ménopause » répond Joëlle Belaisch-Allart. Cela empêche aussi de « repérer des grains de beauté suspects, ou des ecchymoses en cas de violences conjugales, à des endroits en général toujours couverts par des vêtements » et de « détecter un risque de maladies cardiovasculaires (infarctus du myocarde, AVC...), la prescription d'une contraception nécessitant d'évaluer ce risque » ajoute la Dre Héron.

QUI D'AUTRE PEUT ASSURER UN SUIVI GYNÉCOLOGIQUE ?

En cas de difficultés à accéder à un gynécologue, « le suivi gynécologique peut être réalisé par les sages-femmes ou le médecin généraliste » rappelle Sophie Gellman. « La téléconsultation

peut aussi être une solution dans de nombreuses situations, comme certains troubles dont les symptômes sont très caractéristiques et ne nécessitent pas de ce fait un examen clinique, comme la cystite (brûlures ou douleurs en urinant...) ou la mycose vaginale (démangeaisons du vagin et/ou de la vulve, etc.) ; le renouvellement de la pilule ou prescription d'une contraception d'urgence ; la prescription d'un dépistage d'une infection sexuellement transmissible ; ou encore l'obtention de conseils pour augmenter les chances de grossesse », souligne la Dre Odile Bagot, gynécologue.

>> Si le problème vient de l'angoisse de la patiente : en cas de peur de se mettre nue devant un inconnu ou d'aborder des questions de sexualité, *« ne pas hésiter à en parler avec son gynécologue dès la première consultation, sachant que ces deux pratiques ne sont pas systématiquement indispensables »*, recommande la Dre Belaisch-Allart. *« Probablement du fait des violences gynécologiques, les médecins ont désormais plus conscience de ce problème et sont plus ouverts à la discussion »*, souligne la Dre Héron. S'il existe des angoisses autour de la maladie et de la mort, *« il est possible d'en parler en entretien psychologique au planning familial, dans les services hospitaliers de gynécologie-obstétrique et dans certains centres de santé ou au sein de maisons des femmes »*, indique Émilie Lucazeau.

Nos expertes :

- Dre Joëlle Belaisch-Allart, gynécologue obstétricienne, présidente du Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF)
- Dre Isabelle Héron, gynécologue, présidente de la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM)
- Dre Odile Bagot, gynécologue sur la plateforme de téléconsultation Qare
- Sophie Gellman et Emilie Lucazeau, psychologues du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Armand-Trousseau, AP-HP, Paris